

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 5 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DJS 142** Centres Paris Anim' Arras et Censier (5e) - Délégation de service public pour la gestion de ces deux équipements - Modalités de passation.

**Mme Pauline VÉRON, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants, ainsi que les articles L.1410-1 à L.1410-3, L.1411-1, L.1411-3 à L.1411-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe de passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion des centres Paris Anim' Arras et Censier (5e) ;

Vu l'avis du 23 mai 2017 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux prévue aux articles L.1413-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion des centres Paris Anim' Arras et Censier (5e).

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à engager, sur la base du rapport prévu par l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales et joint à la présente délibération, la procédure de consultation et également à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**